Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 28 (1890)

Heft: 31

Artikel: A propos de tailleurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avec quelque chance d'être obéi, et c'était réellement, pour les orateurs, une entreprise folle à tenter.

Aussi pourquoi s'étendre en longues périodes, jeter la semence dans les lieux pierreux, vouloir défricher, bécher, retourner les landes de la solidarité, quand toutes ces choses sont bien mieux comprises en assemblée restreinte.

Un brave homme des environs de Grandson, disait d'un orateur: « Il parle bien, mais il a mis le guidon trop haut. »

A méditer, messieurs les orateurs.

Les organisateurs de la fête ont bien fait les choses. Toutes les demoiselles invitées sont arrivées, vêtues de blanc, en voitures à deux chevaux, et le défilé était charmant et avait vraiment l'illusion de la grandeur.

Après cela, cette grincheuse de simplicité s'en tirera comme elle pourra!

Le bal était très animé, mais malheureusement l'article danseur était fort demandé.

Quatorze demoiselles, portant le costume national complet, étaient chargées d'offrir une collation aux invités. Ce bataillon sacré a été fort admiré, non seulement pour l'uniforme, mais pour la fraîcheur des minois. Nous espérons que ces demoiselles feront des recrues parmi leurs amies, et que, de proche en proche, ce costume, à la fois si simple et si coquet, reprendra faveur dans notre canton.

Le carrousel à vapeur a fait au bal une concurrence sérieuse. On nous dit que le mouvement artificiel de la vague est très agréable et que beaucoup de personnes s'y sont attardées pour jouir de cet exercice circulaire; c'est bien le cas de dire: « chacun son goût ».

Dans une baraque de la place de fête, on montrait deux « peaux-rouges » très féroces, mangeant de la viande crue et des lapins vivants; le lendemain, j'ai rencontré l'un d'eux qui prenait une absinthe verte et fumait une cigarette comme un Français du boulevard.

Encore une illusion perdue! »

LÉO ANNITA.

A propos de tailleurs.

Chacun sait qu'il est souvent fort difficile de trouver un tailleur qui vous habille à votre entière satisfaction. L'un coupe très bien le pantalon, mais manque la jaquette; un autre fait admirablement la jaquette et donne au pantalon une forme impossible.

Quant au gilet, tous le font passable-

Aussi, quand vous êtes assez heureux pour mettre la main sur un tailleur capable de vous livrer un vêtement complet comme vous l'entendez, gardez-le, celui-là, et n'ayez pas la fantaisie d'essayer d'un autre qui vous a peut-être ébloui par ses réclames.

Sous le titre: Pour une casquette, écoutez ce que dit, à propos de tailleurs, un auteur dont tous les écrits sont palpitants de verve et de réflexions spirituelles, M. Eugène Chavette:

« Mon tailleur se nomme tout simplement, semaines et dimanches, Heberhardtsteinhut.

Pour ma plus grande commodité de prononciation, je l'ai toujours appelé: Mulhouse (sa ville natale).

Heberhardtsteinhut n'est pas un de des grands faiseurs dont la vitrine de boutique annonce, en lettres dorées, qu'ils culottent des têtes couronnées; mais sa marchandise est solide, bon teint, bien cousue et de première qualité. Il m'exhibe ses petits échantillons luimème, me prend mesure lui-même et, dix jours après, il m'apporte lui-même le vêtement qui ne fait pas un pli.

C'est tout aussi simple que cela.

Mais, l'homme n'étant jamais content de son sort, il me prit un jour l'envie de trahir mon bon Heberhardtsteinhut et d'aller frapper chez un célèbre faiseur.

Un domestique (un) vint m'ouvrir, qui me conduisit à un monsieur très grave (deux), qui prit aussitôt mes ordres.

Le monsieur ayant sonné, un autre domestique (trois) se présenta, qui reçut l'ordre d'aller chercher M. X... (quatre) pour inscrire les mesures. Cet inscriveur de mesures amenait avec lui un jeune homme (cinq) frisé, musqué, et mis! oh! mis! — au moins un baron! qui était le coupeur de gilets.

Et se retirant, le baron envoya un... mettons un comte... qui prit la mesure du pantalon (six).

Au comte succéda un prince (sept), qui s'intitula modestement coupeur d'habits.

Tous ces gens-là étaient graves et sérieux; on voyait bien qu'ils exerçaient un sacerdoce.

Moi, j'étais vraiment honteux de déranger tant de hauts personnages, bien couverts, sévères et un peu protecteurs; ils avaient l'air d'avoir quitté une salle de bal afin de venir donner audience dans l'antichambre à un pauvre. Je m'attendais presque à ce qu'ils allaient me faire servir une soupe!!!

Pour ne pas oublier la mise en scène, disons qu'ils m'avaient successivement fait passer:

Pour le gilet, dans un boudoir Louis XV; Pour le pantalon, dans un salon Louis XIV:

Pour l'habit, dans une salle du trône. Un troisième domestique (huit) me conduisit au caissier (neuf), qui prit mon nom et mon adresse, et me remit au monsieur très grave (dix), lequel me repassa au domestique (onze), qui ouvrait la porte de sortie.

Je mentionne, avant de quitter la bou-

tique, trois garçons de magasin (quatorze) qui m'avaient déplié les étoffes à choisir.

Quelques jours après, je reçus à domicile:

- 1º Trois fois l'essayeur de pantalons (dix-sept);
- 2º Deux fois l'essayeur de gilets (dixneuf);

3º Six fois l'essayeur d'habits (vingtcinq); un grand maître qui se faisait suivre à chaque fois par un porteur (trente et un), qui avait l'air d'avoir charge de porcelaine fine.

Mes habits arrivèrent enfin.

Il paraît que, pour être bien à la mode, les habits doivent être un peu justes.

Les miens étaient tellement à la mode que, ne pouvant parvenir à y entrer, je dus me contenter simplement d'en faire le tour.

Puis je reçus le caissier (trente-deux), qui me présenta à payer une note si fabuleuse que je regardais sérieusement sur la facture si on ne m'avait pas compté par erreur une maison de campagne; j'offris net les deux tiers de la somme, en stipulant qu'on me fournirait, comme appoint, une petite rente viagère.

Ce qui fut cause que, le lendemain, j'eus la visite d'un huissier (trente-trois).

Il me pria de passer chez le juge de paix (trente-quatre).

Lequel me fit expliquer l'affaire à son greffier (trente-cinq).

La facture fut réduite de moitié.

C'était peut-être bon marché pour tant de salons usés et tant d'individus dérangés, mais c'était terriblement cher encore pour un habillement qu'il me fallait contempler..., comme Moïse dut regarder la terre promise..., sans pouvoir y entrer.

Quand j'avouai à Heberhardtsteinhut l'infidélité que je lui avais faite pour un grand faiseur, il tourna et retourna le vêtement.

Puis il devint pensif, il cherchait un moyen de me rendre ces habits utiles.

- Il y a une façon d'en tirer parti, me dit-il.

Il les emporta et me tint parole.

Qainze jours après il me rapportait une casquette (trente-six). »

Lo pére Jube.

Lè damès et mémameint pas mau dè fennès n'âmont pas qu'on lâo démandài l'âdzo que l'ont. Le volliont adé férè eincrairè que le sont dzouvenès. Se cein pâo lâo férè dâo bin, on pâo bin lâo z'accordâ cllia brelâire et cllia fantasi, kâ se 'na fenna dè 50 ans vo dit que l'ein a 40, on sâ prâo à quiet s'ein teni. L'a bio sè repinci la taille, mettrè dou volant dè plie à son gredon, s'einrubanâ dè rodzo, s'einbardouffà âo bin s'einfarenâ la frimousse, et sè pegni à la tsin, la patta d'ouïe est adé quie. Quand bin on ma-